



CAIRANNE, LE

M A I R I E
D E
C A I R A N N E
84290

Tél. : 04 90 30 82 12

Fax : 04 90 30 73 86

Courriel : cairanne.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 MARS 2018

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Roger ROSSIN, Maire, le 30 mars à 20 H.00, salle du Conseil. Tous les Adjoint, Conseillères et Conseillers étaient présents ou représentés.

POUVOIRS : M. Robin KOTCHIAN à M. Roger ROSSIN – M. Vincent SEVE à M. José CANDEL - Amandine ROLLIN à Claudine MONIER – Pascal FRANZAK à Laurent BRUSSET – Christophe LECLERC à Evelyne VILELA

Absente et excusée Mme. Nadine CUSMANO

Madame Evelyne VILELA est nommée secrétaire de séance.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2017:

M. le Maire demande à M. Laurent BRUSSET de présenter les comptes administratifs 2017.

M. Laurent BRUSSET présente tout d'abord le compte administratif principal, chapitre par chapitre, qui laisse apparaître les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT :

| | |
|---|---------------------|
| Dépenses de fonctionnement | 1 000 199.51 € |
| Recettes de Fonctionnement | 1 200 472.15 € |
| (avec reprise de l'excédent N-1 soit + 124 637.17 €) | |
| Résultat de clôture (Excédent) | 324 909.81 € |

INVESTISSEMENT :

| | |
|--|----------------------|
| Dépenses d'investissement | 482 504.25 € |
| (avec reprise du déficit N-1- soit – 318 537.20) | |
| Recettes d'investissement | 670 633.09 € |
| Résultat de clôture (besoin de financement) | -130 408.36 € |

RESULTATS DEFINITIFS..... +194 501.45 € d'excédent global

2. COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT :

FONCTIONNEMENT :

| | |
|--|-----------------------|
| Dépenses de fonctionnement | 56 649.76 € |
| Recettes de fonctionnement | 60 442.32 € |
| (avec reprise de l'excédent N-1 soit + 165 650.42 €) | |
| Résultat de clôture (excédent)..... | + 170 442.98 € |

INVESTISSEMENT

| | |
|--|-----------------------|
| Dépenses d'investissement | 142 278.41 € |
| Recettes d'investissement | 52 445.25 € |
| (avec reprise du déficit N-1 soit - 33 844.42 €) | |
| Résultat de clôture..... | - 123 677.58 € |

RESULTATS DEFINITIFS..... + 46 765.40 € d'excédent global

M. Laurent BRUSSET, 1^{ER} adjoint, procède au vote des Comptes Administratifs 2017.
Les deux budgets sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

3. VOTE DES COMPTES DE GESTION 2017 :

M. le Maire demande à ses collègues de délibérer sur les comptes de gestion de l'exercice 2017, concernant les budgets de la commune et de l'assainissement. Le montant des titres à recouvrer et des mandats émis étant conformes aux écritures de notre comptabilité administrative, les deux comptes de gestion 2017 dressés par le comptable de la trésorerie de Vaison la Romaine sont adoptés à l'unanimité.
Monsieur le Maire remercie ses collègues pour leur confiance et leur approbation unanime.

4. AFFECTATION DES RESULTATS :

Concernant les deux budgets il convient d'affecter les résultats aux budgets primitifs 2018.

A. BUDGET M14 (Commune) :

EXCEDENT DE RECETTES 2017..... + 324 909.81 €

AFFECTATION :

130 408.36 € : affectés au financement des dépenses d'investissement (art. 1068) du BP 2018.

194 501.45 € : repris en recette de fonctionnement (art.002) du BP 2018.

B. BUDGET M49 (Assainissement) :

EXCEDENT DE RECETTES 2017..... + 170 442.98 €

AFFECTATION :

123 677.58 € : affectés au financement des dépenses d'investissement (art. 1068) du BP 2018

46 765.40 € : repris en recette de fonctionnement (art. 002) du BP 2018.

Affectations approuvées à l'unanimité des membres présents

5. TAUX D'IMPOSITION 2017 TAXES D'HABITATION ET TAXES FONCIERES :

Monsieur le Maire présente au Conseil l'état de notification des taux d'imposition de 2017 de la taxe d'habitation et des taxes foncières (bâti et non bâti). Il ressort que sans augmenter le taux des taxes communales, **le produit des bases d'imposition est en hausse**, pour la taxe d'habitation + 3.73% ; pour la taxe foncière sur le bâti + 12.82 % et sur le foncier non bâti elle est à + 0.96 % ; ce qui donne un produit des taxes en augmentation de 5.54 %. Les bases exonérées telles que la taxe d'habitation ou bien sur le foncier non bâti (terres agricoles) sont compensées (en partie) par l'Etat et par le versement d'une allocation compensatrice de 45 989 €

Vu les contextes ci-dessus, Monsieur le Maire, propose au Conseil de ne pas augmenter les taux des trois taxes qui restent fixées à :

| | |
|--|---------|
| Taxe d'habitation | 9.65 % |
| Taxe foncière propriétés bâties | 7.96 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties..... | 37.98 % |

Adopté à l'unanimité des membres présents

6. BUDGETS PRIMITIFS 2018 :

BUDGET PRIMITIF 2018 COMMUNE :

M. le Maire fait une présentation détaillée des dépenses et recettes prévues pour 2018 qui s'équilibrent de la manière suivante :

| | |
|------------------------------------|----------------|
| En section de fonctionnement | 1 252 786.45 € |
| En section d'investissement..... | 820 474.81 € |

INVESTISSEMENT :

Principales recettes inscrites au budget :

| | |
|---|------------|
| Virement section fonctionnement | 482 746.00 |
| Subvention département | 90 000.00 |
| DETR..... | 25 000.00 |
| Taxe aménagement..... | 12 000.00 |
| FCTVA..... | 72 880.00 |
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 130 408.00 |

Principales dépenses inscrites au budget :

| | |
|---|------------|
| Remboursement emprunts | 43 000.00 |
| Déficit investissement | 130 408.00 |
| Frais études PLU | 20 000.00 |
| Acquisitions terrain réserve foncière..... | 50 000.00 |
| Travaux de restauration ancien cimetière | 10 000.00 |
| Achat épareuse et réparation élévateur | 8 066.00 |
| Acquisition 80 tablettes écoles (enfants CP au CM2) | 21 000.00 |
| Acquisition logiciel paiement régie scolaire..... | 5 000.00 |
| Matériel cuisine cantine..... | 4 000.00 |
| Manuels scolaires | 3 000.00 |
| Achats sèche-mains | 5 000.00 |
| Sonorisation Eglise Saint André | 11 000.00 |

| | |
|--|-----------|
| Installation fontaine vieux village | 3 000.00 |
| Programme de plantations | 4 000.00 |
| Réhabilitation toilettes publiques vieux village | 1 000.00 |
| Pose dalles parvis chapelle St Geniès | 7 000.00 |
| Restauration remparts Vieux Village | 16 000.00 |
| Aménagement place Général de Gaulle | 40 000.00 |
| Aménagement place Raoul Grosset | 15 000.00 |
| Façade poste..... | 9 000.00 |
| Façade cabinet kinésithérapie | 7 000.00 |
| Insonorisation salle polyvalente | 4 000.00 |
| Eclairage tableaux église St André..... | 10 000.00 |
| Pose de fenêtres pvc | 10 000.00 |
| Eclairage public..... | 27 000.00 |
| Voirie communale | 96 000.00 |
| Enfouissement réseaux chemin Ormeaux..... | 46 000.00 |
| Enfouissement réseaux chemin Vallat..... | 15 000.00 |
| Aménagement rond-point | 5 000.00 |
| Travaux de sécurisation RD 8 4 ^{ème} tranche..... | 77 000.00 |
| Travaux de sécurisation RD 8 5 ^{ème} tranche..... | 92 000.00 |
| Restauration Autel St. Geniès | 5 000.00 |
| Restauration Monument aux morts | 12 000.00 |

Présentation faite et explications données, M. le Maire procède au vote. Le budget primitif 2018 de la commune est adopté à l'unanimité des membres présents.

7. BUDGET PRIMITIF 2018 ASSAINISSEMENT :

Le budget assainissement s'équilibre de la manière suivante :

| | |
|---------------------------------|------------|
| En section exploitation | 102 285.40 |
| En section investissement | 204 393.98 |

M. le Maire souligne que ce budget est excédentaire, et que lorsque l'on engagera les travaux d'aménagement de la place Général de Gaulle il y aura lieu de programmer des travaux de reprise des réseaux d'eaux usées, ceci dans l'intérêt de la commune et de ses habitants, afin d'apurer et de solder les comptes avant un éventuel transfert.

Programme d'investissement :

- Reprise des réseaux eaux usées pour 58 096.40 €

Présentation faite le budget primitif 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

8. VOTE DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil décide d'accorder les subventions suivantes, aux associations qui en ont fait la demande :

| | |
|-----------------------------|----------|
| ACCAD..... | 1 000.00 |
| ACAFE..... | 1 800.00 |
| ACPG/CATM..... | 1 100.00 |
| APE (parents d'élèves)..... | 2 600.00 |
| BIBLIOTHEQUE « lire » | 2 000.00 |

| | |
|--|-----------|
| CAIRAJEUNES | 2 000.00 |
| CAIRA MECA SPORT (VBV) | 850.00 |
| CAIRANGYM..... | 800.00 |
| CAIRANNE & SON VIEUX VILLAGE..... | 1 000.00 |
| CLUB DE LA 3 ^{ème} . ETAPE | 650.00 |
| COMITE DES FETES | 15 000.00 |
| DDEN..... | 50.00 |
| JAZZ DANS LES VIGNES | 2 300.00 |
| KARATE..... | 500.00 |
| PAS (loisirs éducatifs et physiques adaptés) | 400.00 |
| PLANETE ADOS | 300.00 |
| RESTAURANT DU CŒUR | 100.00 |
| SANKA ET QORBISCO | 800.00 |
| SOCIETE DE CHASSE..... | 500.00 |
| VAISON APE..... | 80.00 |
| TEAM Jacky Leroy..... | 200.00 |

Adopté à l'unanimité.

Mademoiselle Sarah ELLOUKMANI qui est au Collège Schoelcher explique au conseil qu'elle souhaite présenter la Mini entreprise qui a été créé et développée tout au long de l'année par les élèves et qui s'appelle P'luch & bear. Ce projet a pour objectif de faire connaître aux élèves les mécanismes économiques d'une entreprise. Les élèves ont prévu de fabriquer une peluche high-tech, permettant de diffuser de la musique par l'intermédiaire d'une mini-enceinte bluetooth et aussi à servir de veilleuse. Une étude de marché et un plan de financement ont été réalisés pour financer leur projet, et un calendrier a été établi.

Une partie des bénéfices sera reversée au profit de la lutte contre le cancer.

Afin de financer ce joli projet, une subvention de 100 € est demandée au conseil municipal.

Cette demande de subvention est approuvée à l'unanimité des membres présents.

9. MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION PRISE DANS LE CADRE DU FONDS REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

Monsieur le Maire signale qu'il y a lieu de reprendre le plan de financement de la délibération concernant les travaux d'aménagement de la place Général de Gaulle et la construction d'une halle.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire rappelle quelques dates importantes :

- ∴ Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
- ∴ Du 10 au 13 mai – fête du jumelage
- ∴ Les 19 et 20 mai – Courses de caisses à savon
- ∴ Les 19 au 21 mai – ronde des Caves

Après un dernier tour de table, la séance est levée à **21 H 40**.

Le Maire,
Roger ROSSIN



La Secrétaire,
Evelyne VILELA